



COMpte RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 17 Décembre 2015 - 19H00

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :

Madame Emmanuelle LEVEUGLE, absente excusée ayant donné procuration.

Madame Jennifer DELLA -RICCA et Monsieur Philippe BAROUX, absents excusés.

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé Secrétaire de Séance.

=====

1) Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2015

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 novembre 2015 à 19h00.

Adopté à l'unanimité

2) Compte-rendu des décisions prises par le Maire.

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal.

Madame le Maire fait lecture des huit décisions prises en octobre, novembre et décembre 2015.

Monsieur Mickaël DUHAUT demande des explications concernant le "module graphique d'e.cimetière".

Madame le Maire répond qu'il s'agit d'une informatisation du plan du cimetière.

Monsieur Charles DUMONT demande s'il pourrait être inséré sur le site de la Commune. Madame le Maire répond favorablement.

Monsieur Mickaël DUHAUT demande également à quoi correspond l'emprunt de 100 000 €.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Gaëtan VERDOUCQ qui répond qu'il s'agit d'un emprunt contracté auprès de la FDE pour le programme de réhabilitation de l'éclairage public et signale que les intérêts sont pris en charge par la FDE sous forme de subvention à la ville.

Aucune autre remarque n'est formulée concernant ces décisions.

3) Budget Ville 2015– décision modificative n°2

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Voltaire BOUQUE concernant la décision modificative n°2 du Budget Ville 2015.

Monsieur Voltaire BOUQUE indique qu'il s'agit d'une régularisation suite à un dégrèvement de taxe locale d'équipement intervenu concernant un dossier au nom de Pas-

de-Calais Habitat.

Adopté à l'unanimité

4) Z.A.E. / Budget Primitif 2015 – décision modificative n°1

Madame le Maire laisse de nouveau la parole à Monsieur Voltaire BOUQUE concernant la décision modificative n°1 – ZAE du Budget Ville.

Monsieur Voltaire BOUQUE explique qu'il s'agit d'une somme de 1 000 € concernant la régularisation de loyers de la société P.F.B.

Adopté à l'unanimité

5) Cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville – signature d'une convention

Madame le Maire donne lecture du projet de cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Monsieur Mickaël DUHAUT demande si la baisse de 30% pour les bailleurs sociaux ne sera pas répercutée sur la taxe foncière des autres habitants de la Commune.

Madame le Maire répond négativement. Elle indique que c'est une recette en moins pour la commune par contre le bailleur social s'engage à investir sur le quartier prioritaire. Madame le Maire signale, par ailleurs, que dans la rue Delbecque, la société HABITAT 62/59 a déjà engagé des travaux de requalification du patrimoine.

Madame le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour la signature de cette convention.

Adopté à l'unanimité

6) Redevance réglementée pour chantiers provisoires

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Gaëtan VERDOUCQ concernant la redevance réglementée pour les chantiers provisoires. Il s'agit d'instaurer une redevance pour l'occupation du domaine public à ERDF et à GDF.

Adopté à l'unanimité

7) Créances irrécouvrables – admissions en non valeur

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Voltaire BOUQUE concernant l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité

8) Requalification de la friche du Moulin et de la Centrale – étude de faisabilité : financements

Madame le Maire donne la parole à Madame Charline DENIS concernant l'étude de faisabilité concernant la requalification de la friche du Moulin et de la Centrale.

Monsieur Mickaël DUHAUT demande à quoi correspond cette étude.

Madame le Maire explique qu'il s'agit d'examiner les projets réalisables autour du Moulin en y associant les habitants du secteur.

Madame Charline DENIS indique qu'il s'agit de valoriser le Moulin, d'y accéder et de stationner plus facilement, de permettre aux enfants de jouer en sécurité (aménagement d'aires de jeux), et d'améliorer le cadre de vie et de le rendre plus attractif.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès des différents partenaires et de valider le plan de financement.

adopté à l'unanimité

9) Projet de développement de liaisons douces intra et inter-quartier – étude de faisabilité : financements

Madame le Maire donne la parole à Madame Charline DENIS concernant l'étude de faisabilité concernant le projet de développement de liaisons douces intra et inter-quartier.

Madame Nicole LELEU demande où se feront ces liaisons.

Madame le Maire explique que l'étude permettra de désenclaver le quartier du Ballon.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès des différents partenaires et de valider le plan de financement.

Adopté à l'unanimité

10) Projet d'animations "inter-quartier sportif jeune 2016" - demande de financements

Madame le Maire donne la parole à Madame Charline DENIS concernant l'étude de faisabilité concernant le projet d'animations "inter-quartier sportif jeune 2016".

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès des différents partenaires et de valider le plan de financement.

Adopté à l'unanimité

11) Projet d'animations : atelier de découverte culturelle et de création artistique lié à un spectacle théâtral – demande de subventions

Madame le Maire donne la parole à Madame Monique GIBON concernant l'étude de faisabilité concernant le projet d'animations : atelier de découverte culturelle et de création artistique lié à un spectacle théâtral.

Monsieur Mickaël DUHAUT demande si le projet resterait maintenu si les subventions n'étaient pas allouées.

Madame le Maire répond qu'il y aurait alors concertation.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès des différents partenaires et de valider le plan de financement.

Adopté à l'unanimité

12) Projet de création d'un lieu ressource à la salle Utrillo – demande de subventions

Madame le Maire donne la parole à Madame Charline DENIS concernant l'étude de faisabilité au sujet du projet de création d'un lieu ressource à la salle Utrillo.

Madame le Maire indique que la salle Utrillo est mise à disposition par Pas-de-Calais Habitat qui a déjà bénéficié d'une rénovation par la Commune mais que de nouveaux frais impliquant des dépenses plus conséquentes sont à prévoir (ex : achat de matériel informatique, etc...).

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès des différents partenaires et de valider le plan de financement.

Adopté à l'unanimité

13) Restaurant scolaire Chénier – demande de financements

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Pierre BEAUVOIS concernant le projet de rénovation du restaurant scolaire Chénier.

Monsieur Mickaël DUHAUT émet des craintes concernant l'obtention de ces subventions qui lui semblent conséquentes.

Madame le Maire indique que si les subventions ne sont pas accordées le projet sera reporté.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès des différents partenaires et de valider le plan de financement.

Adopté à l'unanimité

14) Réhabilitation du pont Dominique et du pont de la rigole de dessèchement – demande de subvention

Madame le Maire fait lecture du projet de réhabilitation du pont Dominique et du pont de la rigole de dessèchement.

Monsieur Mickaël DUHAUT indique que ces projets sont trop nombreux et sont préjudiciables à la ville.

Madame le Maire que les projets sont réalisés en fonction des budgets communaux et que le Conseil Municipal n'est pas le lieu de l'analyse du résultat des élections.

Monsieur Charles DUMONT demande s'il y a des projets de navigation sur le canal.

Madame le Maire répond que c'est un projet d'Artois Comm.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès des différents partenaires et de valider le plan de financement.

Adopté à l'unanimité

15) Collège Debeyre – subvention exceptionnelle

Madame le Maire sollicite l'intervention de Monsieur Arnaud FIGENWALD concernant la demande de subvention exceptionnelle présentée par Monsieur le Principal du Collège Albert Debeyre concernant l'activité Golf pour l'année scolaire 2015-2016.

Madame le Maire sollicite le Conseil Municipal afin d'octroyer une subvention de 500 € au Collège Debeyre.

Adopté à l'unanimité

16) Association "Go and return Trophyste" - demande de subvention exceptionnelle

Madame le Maire donne la parole à Madame Patricia WACH concernant la demande de subvention exceptionnelle demandée par l'Association "Go and Return Trophyste".

Cette association est représentée par deux étudiants ; le but est de participer à un raid humanitaire "le 4 L Trophy" qui vient en aide à l'association "les enfants du désert".

Madame le Maire sollicite le Conseil Municipal afin d'octroyer une subvention de 200 € à l'association "Go and return Trophyste".

Adopté à l'unanimité

17) Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées d'Artois Comm

Madame le Maire donne lecture du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées d'Artois Comm qui concerne principalement les 6 communes de l'ex CCNE.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le rapport d'évaluation du transfert de charges présenté par la CLECT au 23 novembre 2015.

Adopté à l'unanimité

18) Enfouissement des réseaux rue Jules Guesde – convention avec orange

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Gaëtan VERDOUCQ concernant les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue Jules Guesde.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à signer la convention avec la société ORANGE.

Adopté à l'unanimité

19) Modalités tarifaires du centre de petites vacances – février 2016

Madame le Maire donne la parole à Madame Charline DENIS concernant les modalités tarifaires du Centre de petites vacances de février.

Celui fonctionnera du lundi 8 au vendredi 19 février 2016 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de définir la participation des familles et d'arrêter les effectifs du personnel.

Adopté à l'unanimité

20) Modalités tarifaires du centre de petites vacances – avril 2016

Madame le Maire donne la parole à Madame Charline DENIS concernant les modalités tarifaires du Centre de petites vacances d'avril.

Celui fonctionnera du lundi 4 au vendredi 15 avril 2016 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de définir la participation des familles et d'arrêter les effectifs du personnel.

Adopté à l'unanimité

21) Centre de loisirs été 2016 – fonctionnement

Madame le Maire donne la parole à Madame Charline DENIS concernant les modalités tarifaires du Centre de Loisirs d'été 2016.

Celui fonctionnera du lundi 7 au vendredi 29 juillet 2016 inclus et du lundi 1er au vendredi 19 août 2016 pour les enfants de 6 à 15 ans.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le programme et le fonctionnement du Centre de loisirs de l'été 2016.

Adopté à l'unanimité

22) Centre de loisirs – personnel

Madame le Maire donne la parole à Madame Charline DENIS concernant l'effectif en personnel du Centre de Loisirs de l'été 2016.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à arrêter les effectifs du personnel des Centres de Loisirs.

Adopté à l'unanimité

23) Modification de la désignation des délégués au sein du conseil d'administration du Lycée Yourcenar

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Bernard MOULIN concernant la modification de la représentation des délégués au sein du Conseil d'Administration du Lycée Marguerite Yourcenar.

Elle propose 3 titulaires qui sont : Madame Nadine LEFEBVRE et Messieurs Bernard

MOULIN et Maxime GRUSON. 3 suppléants : Mesdames Marylise BAILLEUL et Monique GIBON et Monsieur Giovanni BRAY.

Madame le Maire précise que la présence du maire est nécessaire au sein du Conseil d'Administration du Lycée.

Adopté à l'unanimité

24) Parcelle cadastrée section AR n°165 – acquisition de 2 000 m²

Madame le Maire indique que dans le cadre des travaux d'aménagement hydraulique à réaliser au quartier du Quesnoy, la commune envisage l'acquisition d'une parcelle de 2 000 m² cadastrée AR n°165.

Madame le Maire propose d'acquérir cette parcelle auprès de Monsieur et Madame GOUILLARD moyennant le prix de 2€/m², de verser une indemnité d'éviction à Monsieur Bruno WICQUART, exploitant agricole, s'élevant à 1,50 €/m², et de confier la rédaction de l'acte authentique à la SCP HOLLANDER, Notaires à Béthune.

Adopté à l'unanimité

25) Cessions immobilières par adjudication publique – désignation de deux Conseillers Municipaux

Madame le Maire propose la désignation de deux Conseillers Municipaux concernant la vente par adjudication publique de deux biens immobiliers : rue Melot et rue Aristide Briand.

Les candidatures de Messieurs Pierre BEAUVOIS et Voltaire BOUQUE sont proposées au Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

26) Culture – Bibliothèque – convention de partenariat entre le Département du Pas-de-Calais et la commune de Beuvry – diffusion de la bibliothèque numérique Départementale

Madame le Maire donne la parole à Madame Monique GIBON concernant la proposition de convention de partenariat entre la commune et le Département du Pas-de-Calais concernant le projet de bibliothèque numérique.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à cette convention de partenariat avec le Département du Pas-de-Calais et la Commune de Beuvry et de l'autoriser à signer la dite convention et tous documents s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

27) Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Arnaud FIGENWALD concernant la modification du tableau des effectifs.

Monsieur Arnaud FIGENWALD fait remarquer que compte-tenu des nombreuses inscriptions à l'Ecole de Gymnastique, il convient d'augmenter les horaires d'un Adjoint

d'Animation de 28 heures par semaine à 29 heures par semaine.

Adopté à l'unanimité

28) Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Arnaud FIGENWALD concernant l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Pas-de-Calais.

Monsieur Arnaud FIGENWALD explique qu'il s'agit d'un contrat qui regroupe plusieurs communes, à un taux très intéressant et qui a pour but de garantir la collectivité contre les risques financiers découlant des interruptions de travail des agents de type : accident de travail, longue maladie, etc...

Monsieur Arnaud FIGENWALD précise également qu'il ne participe pas au vote.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à l'autoriser à signer les bons de commande ainsi que la convention et tous les documents s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

29) Consultation sur le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2015-2018

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Pierre BEAUVOIS concernant la consultation sur le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2015-2018.

Monsieur Pierre BEAUVOIS indique que, conformément à l'article R. 1434-1 du Code de la Santé Publique, le Conseil Municipal se doit d'être consulté sur le programme de santé (PRS) et ses différentes composantes.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable pour ce projet.

Adopté à l'unanimité

30) Subventions aux coopératives scolaires

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Bernard MOULIN concernant les subventions accordées aux coopératives scolaires.

Monsieur MOULIN fait état de la délibération en date du 5 novembre 2001 fixant le montant des subventions accordées aux coopératives scolaires dans le cadre de l'organisation de Projet d'Animation Educatif et de voyages éducatifs.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à accorder, pour l'année scolaire 2015-2016, une subvention de 5,60 € (2 X 2,80 €) par élève pour les 7 écoles de la commune.

Adopté à l'unanimité

Madame le Maire clôt la séance en remerciant l'assistance et le personnel communal

et en informant les membres du Conseil Municipal de la date de la Cérémonie des Voeux de la Municipalité qui aura lieu le Vendredi 22 janvier 2016. Elle souhaite également de bonnes fêtes de fin d'année l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 20h15.